



La ville de Nangis

(Seine-et-Marne) - 8904 habitants - Située à 45 min de Paris

RECRUTE

UN(E) DIRECTEUR(RICE) D'ACCUEIL DE LOISIRS MATERNEL

« LA MAISON DES PITCHOUNES »

A pourvoir le 1^{er} SEPTEMBRE 2024

Placé(e) sous la responsabilité de la Directrice du service éducation, vous aurez pour missions de :

- Concevoir, organiser, gérer et coordonner le fonctionnement de la structure et la mise en place d'activités dans le respect de la réglementation en vigueur et du Projet Educatif Du Territoire.
- Garantir la sécurité physique, morale et affective de l'enfant.
- Encadrer l'équipe d'animation.

Activités relatives au poste

Gestion Pédagogique

- Elaborer le projet pédagogique en concertation avec l'équipe d'animation et en lien avec le projet éducatif de territoire,
- Concevoir, organiser et mettre en œuvre des actions innovantes et des activités d'éveil, de loisirs, sportives et culturelles sur l'ensemble des temps d'accueil y compris sur le temps méridien
- Elaborer des bilans d'activités et d'actions de l'établissement,
- Conduire les projets en prenant en compte le public, l'environnement, la sécurité, les réglementations, les conditions d'hygiène...
- Participer à toutes les instances permettant de coordonner et de travailler avec tous les acteurs des projets concernés par le public des 3/6 ans et permettant la réflexion, la coordination avec le travail des intervenants.

Gestion du personnel

- Recruter les animateurs,
- Effectuer les remplacements d'animateurs,
- Animer, encadrer, gérer et évaluer une équipe d'animateurs,

Gestion de la structure

- Concevoir un budget, le négocier, le suivre,
- Assurer le suivi de la régie d'avance,
- Gérer et maintenir la structure en état,
- Appliquer et contrôler les règles d'hygiène et de sécurité,
- Gérer l'économat (goûters, stocks...),
- Mettre en œuvre la réglementation relative à l'hygiène alimentaire,
- Appliquer et contrôler la réglementation SDJES et effectuer les déclarations,
- Suivre les fiches sanitaires des enfants et gérer les protocoles d'accueils individualisés,
- Gérer les arrêtés, conventions en lien avec les différents projets de la structure, informer, rendre compte et faire des propositions à l'organisateur,

Gestion du public

- Mettre en place un accueil en direction des enfants et des parents,
- Informer les parents du projet pédagogique, du fonctionnement de la structure et des activités en organisant différents moments de rencontre.

Connaissances et expériences souhaitées :

- BPEJPS très apprécié ou autre diplôme prévu par l'arrêté modifié du 09 février 2007
- Connaissance de la réglementation SDJES
- Permis de conduire

Qualités requises :

- Savoir encadrer et animer un collectif et gérer les conflits,
- Qualités rédactionnelles,
- Sens de l'organisation,
- Discrétion professionnelle et devoir de réserve,
- Savoir diriger une structure et gérer un équipement,
- Savoir gérer un budget,
- Savoir concevoir et animer des actions pédagogiques,
- Être force de proposition,
- Savoir anticiper et analyser,
- Aisance relationnelle,
- Savoir communiquer,
- Capacité à développer des idées,
- Conscience professionnelle.

Horaires et particularités :

Travail possible en week-end et en soirée, lié au service (principe de la récupération)

Annualisation du temps de travail sur une base de 39h00 avec 23 ARTT.

Les horaires peuvent être modulables et flexibles en fonction des besoins du service (retard parent, sortie, nombre d'enfants...)

Agent mis à disposition de la CCBN (ensemble du territoire) le mercredi, les vacances scolaires.

Une participation aux temps de réunion de préparation des projets / activités et de concertation est obligatoire et planifiée en fonction des besoins.

Seuls les frais kilométriques dus à un changement de site au cours de la journée sur les temps d'activité dédiés à la CCBN seront pris en charge par la CCBN.

REMUNERATION :

Rémunération statutaire, régime indemnitaire et 13^{-ème} mois, COS et CNAS

CONTACT :

Merci d'adresser votre candidature lettre de motivation + C.V à Madame le Maire –via recrutement@mairie-nangis.fr **avant le 6 juillet 2024.**